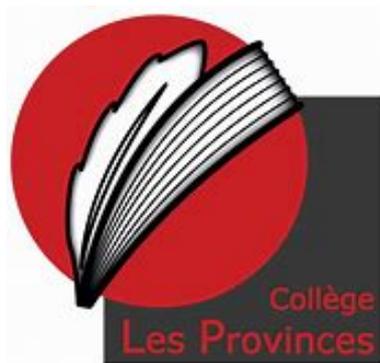


<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article463>



Dispositif de renforcement linguistique (section européenne) en classe de 2de

- Enseignement - orientation -



Date de mise en ligne : vendredi 21 mai 2021

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

Le dispositif de renforcement linguistique s'adresse aux élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de demande d'admission (Annexe X ci-joint) comportant :

- ▶ **la motivation de l'élève pour intégrer ce dispositif.**
- ▶ **l'avis du professeur de la langue concernée,**
- ▶ **l'avis du conseil de classe.**

Les trois lycées de Blois proposent le renforcement linguistique "anglais".

Seul le lycée Augustin Thierry propose le renforcement linguistique "allemand" et "espagnol".

Vous trouverez également dans la brochure distribuée à votre enfant "Préparez votre orientation après la 3ème - Guide 2021", pages 116 -117 les informations à ce sujet. Il y est notamment précisé que vous devez vous rapprocher de l'établissement demandé pour connaître la DNL enseignée et que l'inscription s'effectue dans le lycée au moment de l'inscription définitive.

J'invite une nouvelle fois les parents à consulter le site de l'établissement pour les procédures et le calendrier de la phase définitive d'orientation à

l'adresse suivante :

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article455>